

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

17 mai 2019

Date d'affichage :

29 mai 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le 23 mai le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 17 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS :**

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET (à partir de la question n° 4), M. HURTUBISE, Mmes LAFOND, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, VERMOREL, ZICOLA.

**ABSENTS :**

M. Serge BIONNER, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Michèle GRENET*

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué  
*a donné pouvoir à Nicole PICHARD*

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint  
*absente jusqu'à la question n° 3*

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR*

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée  
*a donné pouvoir à Pierre PECOUL*

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE*

M. Thierry ROUX, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Jacquie DIOGON*

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET*

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Arnaud PAILLONCY*

<> <> <> <>

**Secrétaire de Séance : Eric HURTUBISE**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 MAI 2019**

**QUESTION N° 32**

**OBJET : Fonds d'initiatives scolaires : Coopérative de l'école Pierre Brossolette élémentaire**

**RAPPORTEUR : Pierrick VERMOREL**

**Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 7 mai 2019.**

L'école élémentaire Pierre Brossolette a un projet de classe mené en lien avec le projet d'école sur le thème du « patrimoine local ». Ce projet de classe est organisé sur deux journées de sorties scolaires. Celles-ci se font pour les élèves de CM le 20 juin 2019, au Moulin des Desniers et pour les élèves de CP le 27 juin 2019 au Puy de Lemptégy. Soit au total 164 enfants.

Ces journées permettront aux élèves de découvrir le patrimoine local et régional, d'observer les espaces géographiques et géologiques et d'observer des écosystèmes variés.

Le coût global de ce projet est de 2 050 €, incluant les frais de transport (598 €), les entrées des visites (1452 €). Les familles sont sollicitées à hauteur de 2 € par enfant. Le solde est pris en charge par la coopérative scolaire.

Il est proposé de soutenir ce projet en attribuant une subvention d'un montant de 500 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Pierre Brossolette, prélevé sur le Fonds d'initiatives scolaires. Le solde de celui-ci sera alors de 1910 €.

**Le Conseil Municipal est invité à :**

- **approuver le versement d'une subvention de 500 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Pierre Brossolette dans le cadre du projet de classe découverte.**

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.**

**Pour extrait conforme.**

**RIOM, le 23 mai 2019**

**Le Maire,**

*signé*

**Pierre PECOUL**